

Ce Gouvernement est héréditaire; mais ce n'est pas le fils du Chef régnant qui succède à son père, c'est le fils de sa sœur ou de la première Princesse du sang. Cette politique est fondée sur la connaissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes. Ils ne sont pas sûrs, disent-ils, que les enfans de leurs femmes soient du sang Royal, au lieu que le fils de la sœur du grand Chef l'est du-moins du côté de la mère.

Les Princesses du sang n'épousent jamais que des hommes de famille obscure, et n'ont qu'un mari; mais elles ont la liberté de le congédier quand il leur plaît, et d'en choisir un autre parmi ceux de la Nation, pourvu qu'il n'y ait entr'eux aucune alliance. Si le mari se rend coupable d'infidélité, la Princesse lui fait casser la tête à l'instant: elle n'est point sujette à la même loi; car elle peut se donner autant d'Amans qu'elle veut, sans que le mari puisse y trouver à redire. Il se tient en présence de sa femme dans le plus grand respect; il ne mange point avec elle, et il la salue en hurlant, comme font ses domestiques. Le seul agrément qu'il ait, c'est d'être exempt de travail, et d'avoir toute autorité sur ceux qui servent la Princesse.

Autrefois la Nation des *Natches* était considérable: elle comptait soixante Villages et huit cens Soleils ou Princes; maintenant elle est réduite à six petits Villages et à onze Soleils. Dans chacun de ces Villages il y a un Temple où le feu est toujours entretenu comme dans celui du grand Chef, auquel tous ces Chefs obéissent.

C'est le grand Chef qui nomme aux charges les plus considérables de l'Etat; tels sont les deux Chefs